

FICHE D'INSCRIPTION

25, Rue Crillon 69006 LYON

	L' ADHERENT(TE)	LE / LA REPRESENTANT(E) LEGAL(E), si adhérent(e) mineur(e)
NOM		
PRENOM		
DATE DE NAISSANCE		
Sexe	M / F	
Nationalité	FR / CEE / ETR.	
Qualité du/de représentant/e légal/e		
Numéro, Rue		
Ville		
Code postal		
Téléphone Domicile		
Téléphone Mobile		
@ Courriel		
Taille (pour le maillot)	XS / S / M / L / XL / XXL / 3XL	

Un **certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Tennis de Table** doit être **OBLIGATOIREMENT** produit pour toute inscription.



	Pour les compétiteurs (merci d'entourer vos souhaits) :
Championnat par équipes le week-end	Titulaire (14 journées) ou Régulier (8 à 13 journées) ou Remplaçant
Critérium Fédéral	En individuel sur 4 journées (tarifs à droite)
Championnat par équipes Jeunes	Sur 6 journées, le dimanche après-midi

Une 1ère adhésion :	ou renouvellement d'adhésion :	Année de la dernière saison :
Mutation :	Ancien club :	Classement :

TARIFS (entourez votre / vos choix SVP)

COTISATION

A PAYER

ADULTES			
* Tarif plein : Compétiteurs en catégories "senior" et "vétérans"		200 €	
* Tarif réduit :		160 €	
1] Adhésion adulte loisir (sans compétition)			
2] Compétiteur au chômage et Etudiant/e non rémunéré/e.			
3] Licencié FFTT <u>dans un autre club</u> , utilisant les salles du club.			
4] <u>Compétitions seules</u> . Pour ceux qui ne peuvent pas s'entraîner au club.			
5] Pour les étudiants ou chômeurs qui ne peuvent pas s'entraîner au club.		128 €	
JEUNES			
* Groupe Baby-ping (pour les jeunes de 5 à 8 ans)		100 €	
* Autres cotisations jeunes (Groupes Initiation/Loisirs et Perfectionnement/Compétition)		160 €	
AUTRES			
Critérium fédéral	En cas d'inscription, ajouter 13 € (catégorie "poussin"), 21 € ("minime", "cadet" et "junior") ou 35 € ("senior" et "vétérans") (1)		
Maillot du club		20 €	

TOTAL DÛ →

MECENAT	Pour ceux qui souhaitent aider notre association : Don au club dans le cadre du mécénat (voir au dos). Vous pouvez établir un chèque séparé et demander votre reçu fiscal.
	Pour tout nouveau compétiteur, la cotisation " Compétition " intègre la fourniture gratuite d'un maillot aux couleurs du club, maillot à porter obligatoirement lors des compétitions individuelles et par équipes.
	Tarifs dégressifs de la cotisation à partir de novembre en cas d'adhésion au cours de la saison 2015 / 2016 (article 5 du règlement intérieur)
	L'inscription pour la saison 2015 / 2016 est subordonnée au paiement intégral des sommes qui resteraient dues au titre de la saison 2014 / 2015.
	(1) Le Club prend en charge les inscriptions aux championnats par équipes. Pour les compétitions individuelles (l'inscription du joueur ne peut être effectuée que par le club dudit joueur), autres que le Critérium Fédéral , s'adresser SVP au club pour les tarifs.
	Je soussigné(e)adhérent(e) / représentant(e) légal(e) - rayer la mention inutile - accepte l'utilisation de mon image dans les parutions et sur le site internet de l'ASTT LYON 6
	Date et Signature Adhérent(e). Représentant(e) Légal(e).

CLUB	ASTT LYON 6	n° FFTT : 01690215
COORDONNEES ASTT LYON 6 ème		
Président : M. Olivier MOYNOT : 06 17 98 16 24 omoynot@aol.com		
Entraîneur : M. Xavier MONNERET : 06 37 14 62 83 xavier.monneret@orange.fr		
Secrétaire : M. Gilles LE MOAL : 06 75 29 74 79 lemoal.g@orange.fr		

PAIEMENT (de préférence par chèque, ordre : "ASTT Lyon 6")			
Carte M'ra		Numéro : (30 € de réduction sur licence sportive annuelle)	
Banque		Emetteur du chèque	
N° de chèque		Montant	
Jusqu'à 3 chèques décalés d'un mois sont acceptés. Les établir lors de l'adhésion.			

CONTRAT D'ASSURANCE DE LA FFTT

L'adhésion au club entraîne la prise de la licence de la Fédération Française de Tennis de Table (F.F.T.T.). Cette dernière a souscrit auprès de la Société "COVEA RISKS" une assurance qui garantit l'ensemble des licenciés de la FFTT. Le résumé détaillé du contrat d'assurance n° 4.285.000 de "COVEA RISKS est consultable sur le site internet de la FFTT : <http://www.fftt.com/fftt/fftt.htm>, rubrique "Le contrat d'assurance". Au contrat de base (dont le coût est déjà compris dans le prix de la licence), l'adhérent(e) peut ajouter des garanties complémentaires (garanties "bronze", "argent" et "or") sur souscription personnelle. Ces garanties et le formulaire de souscription sont disponibles en consultation et en téléchargement sur le site internet de la FFTT (<http://www.fftt.com/fftt/fftt.htm>, rubrique "Le contrat d'assurance" - garanties complémentaires). Nous contacter en cas de besoin.

HORAIRES ET LIEUX D'ENTRAINEMENT

	Merci d'entourer le groupe de votre choix
	<i>Il est possible de participer, au choix, à un ou deux des entraînements proposés dans la semaine. Le tarif est le même dans tous les cas.</i>
JEUNES	
	Pour les jeunes âgés de 8 à 17 ans qui débutent le tennis de table et/ou souhaitent s'amuser et améliorer leur technique :
❖ Groupe Initiation/Loisirs :	➤ Le samedi de 9 H à 10 H 30 au GYMNASSE DE LA RUE CRILLON ➤ Le jeudi de 18 H à 20 H au GYMNASSE DE LA RUE TRONCHET
	Pour les jeunes plus expérimentés, âgés de 8 à 17 ans qui souhaitent progresser et éventuellement jouer en compétition :
❖ Groupe Perfectionnement / Compétition :	➤ Le mardi de 18 H à 20 H au GYMNASSE DU COLLEGE BELLECOMBE ➤ Le jeudi de 18 H à 20 H au GYMNASSE DE LA RUE TRONCHET
❖ Groupe Baby-Ping :	Initiation ludique pour les tout petits de 5 à 8 ans : le jeudi de 18 H 15 à 19 H au GYMNASSE DE LA RUE TRONCHET
	AU GYMNASSE DE LA RUE TRONCHET
ADULTES	
	Pour les adultes de tout âge qui désirent jouer et/ou progresser au tennis de table sans participer aux compétitions :
❖ Groupe Adultes Loisirs :	➤ Entraînement dirigé le lundi de 20 H à 22 H et pratique libre le jeudi de 20 H à 22 H
	Pour les adultes qui désirent participer aux compétitions :
❖ Groupe Adultes Compétitions	➤ Entraînement dirigé le Jeudi de 20 H à 22 H et pratique libre le lundi de 20 H à 22 H
Les adresses	GYMNASSE du Collège BELLECOMBE : Collège Bellecombe, 10 rue de la Gaîté LYON 6ème, sous-sol du bâtiment principal). GYMNASSE CRILLON : 27 rue Crillon LYON 6ème GYMNASSE TRONCHET : 3ème étage du complexe sportif, 125 rue Tronchet LYON 6ème (N.B. Accès prioritairement réservé aux adultes de 20 h à 22 h)

SOUTENEZ L'ASTT LYON 6 PAR LE MECENAT !

Entreprise ou Particulier, n'hésitez pas à vous associer au développement de l'ASTT Lyon 6 en devenant son mécène ! Votre don contribuera au développement de notre association.

Les dons peuvent se faire sous diverses formes, notamment financière (billets, pièces, chèques) ou matérielle.

Entreprise : Don déductible de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 60 %, dans la limite de 5 ‰ du C.A., don ne pouvant dépasser 20 % des ressources annuelles (art 238 bis du C.G.I.)

Particulier : Don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable correspondant à des dons et versements (art. 200 du C.G.I.)

Un reçu fiscal vous sera délivré par l'A.S.T.T. Lyon 6

Pour tout renseignement, votre contact : Matthieu BERLIOZ-ARTHAUD : matthieu.berlioz@gmail.com

PENSEZ-Y ! : NOTRE CLUB ETANT PARTENAIRE DE "CASTANO SPORT TENNIS DE TABLE", 52 rue des Girondins, LYON 69007 (www.castanosport.fr), NOUS VOUS INFORMONS QUE VOUS POUVEZ OBTENIR UNE REMISE DE 10 % POUR TOUT ACHAT DE MATERIEL DANS SON MAGASIN, SUR JUSTIFICATIF D'ADHESION A L'ASTT LYON 6.

N'hésitez pas à consulter le site internet du club : <http://www.asttlyon6.com>